



Pour citer cet article :

Louis Roubaud, Les enfants de Caïn, Librairie Grasset, 1925, 239 p. ; « La camisole » [à l'école de préservation de Doullens], p. 185-197.



SANCTIONS - PUNITIONS - GRATIFICATIONS - RECOMPENSES

La Sanction consiste en une marque extérieure témoignant des conséquences d'une action.

Elle peut se traduire par un effet réconfortant ou agréable (gratification - récompense) ou désagréable (échec). Cet effet désagréable peut être recherché par l'Éducateur pour marquer le souvenir d'une erreur (punition) ou pour exploiter le désir d'être ou de faire mieux (sanction morale).

La Punition n'est pas à proprement parler un conditionnement, car celui-ci comporte la notion de répétition. Cependant, elle s'adresse aux mêmes mécanismes psycho-affectifs en associant les éléments du couple faute ou erreur commise -- conséquences désagréables identifiées et ressenties. Elle n'a de valeur que si les deux termes sont reconnus par la Conscience. Elle a le sens d'un signal d'interdiction au niveau du "dressage" (voir P.C. n° 6) et prend sa source dans les différents "non" qu'oppose la mère aux conduites du jeune enfant.

Un peu plus tard la punition sera plus qu'une entrave car elle associera l'idée d'une valeur (laid, mal) et témoignera qu'on reconnaît la responsabilité de l'enfant. A ce niveau, elle contribue à l'éducation de la responsabilité. Elle met en jeu les interdits de la loi, des usages, et des convenances. Elle constitue le capital du "surmoi" en tant que barrage aux pulsions du "ça".

Elle peut se diversifier en effets désagréables :

- . punitions privatives de biens consistant à soustraire une jouissance de biens appréciés ou convoités.- Friandises - jouets - réjouissance - argent - bons points - Dans ce cas elle n'a de résultats que si l'enfant est mis à même de transgresser la réaction de frustration.
- . punitions privatives d'affection - Prise de distance des parents, de la société, des camarades (quarantaine)
- . punitions privatives de jeu ou de mouvement (isolement en espace confiné)

Les punitions corporelles sont à envisager. Il s'agit d'une douleur physique que l'enfant peut redouter avec peur ou terreur, ou préférer comme un paiement rapide, facile et sans lendemain (claque - fessée) ou exiger comme une satisfaction de déculpabilisation, ou rechercher comme un moyen d'obtenir une relation ou forcer à une réponse.

Il faut considérer les punitions selon l'âge et savoir que pour les plus jeunes elle doit être contemporaine de la faute et non différée, tant que l'enfant vit dans le présent et n'a pas constitué son sens du futur et de la durée. Demander avant neuf ans aux enfants de s'engager à ne plus recommencer est une conduite vide de sens.

La Personne de l'Éducateur peut souvent s'impliquer dans les punitions qu'il inflige : on rencontre

- le Perfectionnisme : exigence de buts disproportionnés aux capacités de l'enfant.
- la Projection : faire subir à autrui les sanctions qu'on se refuse à soi-même.
- le moralisme : identification de la conduite de l'enfant à un idéalisme personnel.
- le sadisme : jouissance d'appliquer à autrui une dévalorisation ou une peine assouvissant notre besoin de domination et de puissance.

La Sanction morale, contrairement à la précédente, engage la notion de for intérieur, de réflexion, d'attitude morale ou éthique. Elle s'adresse au deuxième âge et mobilise non plus l'opinion des autres (convenances) mais le sentiment d'estime de soi. Elle résulte d'un colloque singulier.

Elle peut se traduire par une réparation quand un dommage a été causé à la société ou au groupe.

Mais l'aspect essentiel est la réhabilitation de soi-même, en considération de valeurs spirituelles ou sociales (la justice, le droit des autres, la fierté et la dignité personnelles).

Il s'agit alors, non plus de la formation du "sur moi" mais de celle du "moi".

QUAND LES ENFANTS PUNISSENT A LEUR TOUR

les parents - les maitres - les camarades - l'autorité.

Il s'agit presque toujours de la vengeance et de la loi du Talion. Celle-ci est la réponse naturelle des enfants à un dommage subi en vertu de la loi d'oscillation. (action réaction)

En dehors des manifestations agressives primaires (coups - injures) il faut retenir les conduites extrapunitives de détour.

L'enfant prive volontiers sa mère de ce qu'elle attend de lui au niveau de la fierté maternelle et la blesse dans le sentiment d'estime de soi en tant que lui-même est une production d'elle-même.

Quant à son père, si l'on s'en tient à l'"œdiper" il lui applique le désir de mort mais il peut le punir en compromettant son prestige social (conduites prédélinquantes des adolescents).

Il est à remarquer qu'à l'égard des parents l'enfant choisit volontiers une voie où il se dévalorise lui-même. Certains suicides ont pu être interprétés comme une punition des parents.

Au niveau des frères et soeurs la punition est employée comme une attitude d'identification à l'autorité des parents, à type perfectionniste. Ce peut être aussi une réponse à la frustration des jouets ou à la confiscation de l'amour de la mère ou du père, et cela peut aller jusqu'à une approche symbolique de l'assassinat.

.../...

Signalons aussi les punitions qui font intervenir la mentalité magique : faire peur, mise en scène des brigands, sorcières, fantômes.

Enfin, certains enfants jaloux punissent volontiers les autres de leurs succès, cachent ou détériorent les outils scolaires, les vêtements coquets, etc...

Les camarades sont punis individuellement jusqu'à l'âge de 10 ans par les taquineries et la dénonciation. Plus tard les sanctions sont collectives.

La punition du maître est difficile sur le plan personnel et exige en général l'association d'un groupe. Cependant on la trouve fréquemment sous la forme de dépréciation calomnieuse atteignant la victime dans son aspect physique ou sa relation sociale.

En un mot, tant que l'enfant réduit au sentiment de honte la conséquence de ses erreurs et de ses fautes, il utilise le talion de la honte des autres, l'infériorisation au niveau de la considération et de la réputation.

Enfin, s'il s'agit de punir l'Autorité sous ses diverses formes, c'est le non conformisme, ou le scandale qui peut être employé jusqu'à la délinquance comprise.

La Punition par le groupe s'exerce en général comme une répression d'une faute commise contre la loi du groupe (cafardage, tricherie, larcin) ou comme un rejet de celui qui commet l'erreur de ne pas être comme les autres.

Elle prend une forme clandestine (règlement de comptes - torture sexuelle) ou ouverte (Bizuthage, quarantaine), parfois juriste (tribunaux d'enfants). Cette dernière situation implique l'Edicateur et devra être discutée. Mais c'est la punition du maître que le groupe réalise aussi par les coups montés et les chahuts.

----o----

Amener l'enfant à ne plus pratiquer le Talion est un but essentiel. L'effet obtenu dans le sens où l'enfant accepte que la loi se substitue à son instinct agressif est une preuve de sa maturité morale et sociale. La civilisation est une valeur qui ne reconnaît plus le Talion comme légitime.

----o----

GRATIFICATIONS ET RECOMPENSES

La récompense est le prix du succès. Elle témoigne d'une reconnaissance par autrui d'un bénéfice réalisé au profit de la personne ou du groupe.

En tant qu'elle provoque un sentiment, celui-ci ne peut être que relié à l'estime des autres (Comme la honte résulte de l'opprobre des autres). Elle accroît le prestige.

La gratification est un effet ressenti par la conscience personnelle, comme une satisfaction intime résultant d'un but atteint ou d'un bien augmenté, ou d'une valeur découverte. Elle touche moins à l'estime des autres qu'à l'estime de soi.

Il est vrai que récompenses et gratifications se confondent souvent.

Les bons points, les indemnités, l'avancement aboutissent, certes à plus de capacités de consommation.

Les honneurs, décorations, les félicitations, qui sont des récompenses venant de l'estime des autres peuvent aussi être des gratifications quand elles modifient le sentiment d'estime de soi.

La réussite d'un mariage, l'épanouissement d'un enfant, le devoir accompli, la participation à une réussite sportive, sociale, nationale, le refus d'un mensonge sont des conquêtes qui donnent plus de vigueur à la force du "moi".

Mais certains aspects inverses décrits dans la fiche sur la bipolarité des tendances, tels que préférer l'adoration à l'imprécation, ou s'abaisser volontairement devant la supériorité d'autrui, en un mot ne pas se propulser en avant, représentent des choix qui paraissent soustraire quelque chose à la personnalité, mais qui, en fait, sont des gratifications morales puisqu'elles peuvent être ressenties comme des états de communion ou comme des sacrifices faits à la justice ou à l'objectivité.

Par contre, il peut y avoir récompense sans gratification :

Ex.: Je change mes francs en marks, j'en tire un bénéfice donc une récompense à mon acte, mais je contribue à dévaloriser la monnaie nationale et n'en suis pas fier pour autant. Je ne suis pas gratifié.

Ex.: Non, Monsieur le Préfet, je ne peux pas vous nommer Gouverneur de la Banque de France, mais vous aurez un nouveau grade dans la Légion d'Honneur.
Le Préfet n'est pas gratifié mais récompensé par déplacement de la satisfaction en vertu du principe de substitution.

Enfin, la récompense peut ne pas être vécue de la même manière par celui qui la donne et celui qui la reçoit :

Ex.: Le préadolescent auquel on donne des bonbons. Dans ce cas la récompense adaptée à un âge plus jeune et méconnaissant les objectifs du préadolescent constitue en fait une humiliation.

Les gratifications et récompenses méritent une réflexion approfondie des éducateurs sur leur emploi.

On peut dire, au sens donné plus haut à ces deux termes, que la récompense doit toujours se confondre avec une gratification positive procurant le renforcement de la personnalité.

Enfin, il faut porter son attention sur les gratifications qui répondent aux besoins des groupes, et renvoient à ceux-ci une plus cohérente ou une meilleure image d'eux-mêmes.: cérémonial - manifestations de triomphe - ou au contraire post catastrophiques. Félicitations publiques - citations élogieuses - fêtes et anniversaires.